



Développement durable appliqué au littoral : une approche bio-économique

Pour mieux appréhender les enjeux qui se posent au niveau du développement du littoral, les acteurs (actuels et futurs) du littoral ont besoin d'acquérir des connaissances et des démarches leur permettant de mieux intégrer le concept de développement durable, dont la gestion concertée.

OBJECTIFS

- Enrichir ses connaissances sur le développement durable (base de connaissances nécessaire à l'abord du concept, appropriation par les apprenants des éléments relatifs au développement durable du littoral et à son aménagement concerté par le biais d'études de cas ciblés).
- Identifier les conditions pour qu'un projet de développement d'activité sur le littoral soit durable.
- Découvrir des méthodes, des outils favorables à un aménagement durable de l'espace littoral.
- Evaluer le niveau et la qualité de la concertation dans la conduite d'un projet d'aménagement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ressource visant une meilleure appropriation par les acteurs d'une thématique peu présente dans les cursus de formation avec une mise en évidence des relations terre / mer.

Déroulement du parcours :

- base de connaissances sur le développement durable (un développement sur le long terme, viable économiquement, socialement vivable et écologiquement soutenable) et la gestion concertée,
- témoignages d'acteurs,
- études de cas spécifiques à l'aménagement durable du littoral.

PUBLIC

Le public visé concerne les

- techniciens, ingénieurs, cadres, chargés d'étude des organisations professionnelles,
- professionnels de l'aménagement (pouvoirs publics, collectivités territoriales)
- conseillers et agents des structures d'animation et de développement,
- enseignants et formateurs du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

PRÉ-REQUIS

Bon niveau de culture générale, intérêt pour les questions de développement territorial et d'aménagement littoral.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Partie 1**
Enrichir ses connaissances sur le développement durable à partir de la bio-économie
- **Partie 2**
Identifier les conditions pour qu'un projet d'aménagement du littoral soit « durable ».
- **Partie 3**
Connaître les modes d'organisation et de gouvernance des systèmes pour favoriser la mise en œuvre d'un aménagement durable de l'espace littoral.
- **Partie 4**
Connaître des outils d'analyse pour évaluer la qualité d'un processus de concertation dans la conduite d'un projet d'aménagement du littoral.

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 20 heures sur 10 semaines

EQUIPE PÉDAGOGIQUE DE CONCEPTION

- **Gervais FOLLIARD**
Ingénieur d'études formation-recherche, Agrocampus Ouest, site de Beg-Meil
- **Jean-François LE CLANCHE**
Ingénieur d'études formation-recherche, Agrocampus Ouest, site de Beg-Meil
Doctorant, département économie rurale et gestion, laboratoire de développement rural, UMR SMART INRA